FINANCES
PUBLIQUES

Exécution budgétaire et contrôle externe de la dépense publique

FRFP22	PARIS

3 SEMAINES
du 27/09/2027 au 15/10/2027

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifope.fr

Exécution budgétaire et contrôle externe de la dépense publique

OBJECTIFS

- **Approche intégrée** : Cette formation offre une vue d'ensemble complète sur l'exécution du budget de programme, tout en tenant compte des réformes récentes concernant la comptabilité publique, la gestion des actifs et les marchés publics.
- **Maîtrise des nouvelles normes comptables** : Vous apprendrez à appliquer les nouvelles directives comptables et budgétaires, y compris la comptabilité d'engagements et la gestion des actifs publics.
- **Focus sur les réformes en cours** : En mettant l'accent sur les réformes en matière de passation des marchés publics et de gestion comptable, vous serez en mesure d'optimiser l'exécution budgétaire dans un cadre réformé.
- **Résultats concrets** : Les participants repartiront avec des compétences pratiques pour améliorer la gestion des opérations financières, le contrôle interne et la comptabilité publique en conformité avec les réformes en vigueur dans les pays francophones.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Budget de programme** : Organisation de la gestion budgétaire et pilotage de la performance.
- **Gestion budgétaire en AE et CP** et outils de pilotage de l'exécution budgétaire. Exercices sur divers cas de gestion et études de cas (pays de l'UEMOA et France).
- **Planification budgétaire infra-annuelle** (plans de passation des marchés publics, plans d'engagement et plan de trésorerie) : Processus, acteurs et outils. Étude de cas : Gabon, Sénégal et Île Maurice.
- **Exécution de la dépense** : cas général et procédures dérogatoires.
- **Contrôle et audit internes** : principes et caractéristiques.
- **Nouveau cadre comptable public** : principes, enregistrement des opérations comptables et certification des comptes.
- **Audit externe** : principes et caractéristiques.
- **Cours des comptes** : organisation, fonctionnement et missions des Cours des comptes.
- **Contrôle parlementaire**.
- **Loi de règlement** : fonction et contenu. Étude de cas : pays de l'UEMOA et pays de la CEMAC, République Démocratique du Congo.
- **Loi de règlement** : processus d'élaboration des documents annexes et certification des comptes par la Cour des comptes.
- **Revue des dépenses publiques** : fonction et contenu.

POUR QUI ?

Cadres des ministères des finances et du budget, DAF et responsables administratifs des ministères sectoriels et des établissements publics, contrôleurs financiers et contrôleurs budgétaires, comptables publics du trésor et agents comptables des établissements publics, directeurs des ressources humaines des ministères et des établissements publics, conseillers en finances publiques.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Compétences renforcées** : Maîtriser la gestion de la masse salariale, des emplois et du budget de programme.
- **Focus performance** : Alignement sur les objectifs stratégiques et résultats attendus.
- **Approche pratique** : Outils et méthodes directement applicables à la gestion publique.
- **Expertise** : Formation dispensée par des spécialistes combinant expertise théorique et pratique, enrichie par une expérience sur le terrain.